

**À une assemblée ordinaire tenue le 2 mai 2014 à 19h30 à la salle du Centre communautaire, à laquelle étaient présents les conseillers suivants et la conseillère suivante:**

Messieurs Michel Bédard, Michel Longtin, Gilles Payer et Gaëtan Lalande ainsi que madame Doris Larose étaient présents.

Monsieur Daniel Berthiaume était absent pour des raisons valables.

Sous la présidence de Monsieur le maire, David Pharand

Madame Claire Dinel, directrice générale était aussi présente.

#### **14-05-17418 Ouverture de l'assemblée du 2 mai 2014**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

L'assemblée régulière soit ouverte à 19h35.

**Adoptée.**

#### **14-05-17419 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

L'ordre du jour soit accepté en laissant les « varia » ouverts.

**Adoptée.**

#### **14-05-17420 Lecture et adoption du procès-verbal du 4 avril 2014**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

La lecture du procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 avril 2014 soit exemptée et que ledit procès-verbal soit adopté.

Monsieur Michel Longtin demande qu'une annotation soit inscrite au procès-verbal suite à l'adoption de la résolution numéro 14-04-17398, il mentionne qu'il n'avait pas obtenu toute l'information inhérente à ce projet dont l'existence de la firme SXW, infographe du site actuel.

**Adoptée.**

### **FINANCES**

#### **14-05-17421 Lecture et adoption des comptes fournisseurs du mois d'avril 2014**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

La lecture des comptes du mois d'avril 2014 au montant de 116 499,50\$, qui proviennent de la liste sélective des déboursés, chèques no 17537 au no 17603 et les prélèvements no 3569 à 3590.

Ainsi que la liste des frais de déplacement et autres dépenses payées à même les salaires au montant de 641.81\$ soit exemptée et que le maire et la directrice générale soient autorisés à en faire le paiement.

**Que,**

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir et qui sont incluses dans cette liste, soient par la même occasion approuvées.

**Adoptée.**

**Dépôt du rapport des salaires nets et autres rémunérations du mois d'avril 2014**

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois d'avril 2014 est déposé au Conseil pour considération pour une dépense totale de 45 462,84 \$

Certificat du secrétaire-trésorier

Je, Claire Diné, secrétaire-trésorière, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au paiement des comptes du mois d'avril 2014.

*Claire Diné, dir. g.*

Claire Diné, dir.-gén.

**14-05-17422 Dépôt du rapport des revenus et dépenses au 25 avril 2014**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le rapport des revenus et dépenses au 25 avril 2014 soit accepté et est sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

**Adoptée.**

**14-05-17423 Rapport comparatif- comptable au 31 mars 2014**

**CONSIDÉRANT** l'article 176.4 du Code municipal du Québec, la directrice générale doit déposer, lors d'une séance du conseil, deux états comparatifs;

En conséquence,

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le dit rapport comparatif des revenus et dépenses au 31 mars 2014 soit accepté.

**Adoptée.**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des contribuables.

## ADMINISTRATION

### Correspondance

\*\*\*Le détail de la correspondance du mois d'avril 2014 apparaît en annexe III dans un document intitulé « Correspondance assemblée du 5 mai 2014 »

**Contribuables** : Pétition de contribuables sur le chemin Ouellet, route 3 et chemin du lac Lafontaine. Lettre de monsieur Pierre Légaré de l'association du lac Lafontaine. **Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec**- Poursuite de l'offre des services à domicile pour les québécois en perte d'autonomie- **Les journées de la culture**- Invitation aux 18es journées de la culture- 26, 27 et 28 septembre prochains- **Concertation pour de saines habitudes de vie en Outaouais**- Déclaration municipale d'engagement pour les environnements favorables aux saines habitudes de vie- **Municipalité de Chénéville**- Suivi de la résolution de la municipalité de Chénéville pour la mise en commun des services de sécurité incendie- **Fondation Santé Papineau**- Demande de dons.

### 14-05-17424 Modification de la résolution numéro 13-11-17239 « formation des comités »

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

La résolution 13-11-17239 soit modifiée de sorte que le porte-parole des travaux publics, monsieur Daniel Berthiaume soit remplacé par monsieur Michel Bédard.

**Adoptée.**

### 14-05-17425 Projet de restructuration

**ATTENDU QUE** le mandat de restructuration organisationnelle a été donné à la directrice générale par voie de résolution numéro 12-11-16895 lors de l'assemblée régulière du mois de novembre 2012;

**ATTENDU QU'**un plan d'action, qu'un organigramme et les modifications aux descriptions des tâches ont été rédigés en lien avec les orientations du plan directeur;

**ATTENDU QUE** le plan d'action est l'outil de mise en application des orientations dans les différents départements de la Municipalité et évoluera au fil du temps;

**ATTENDU QUE** le plan d'action constitue le rapport de rendement de la mise en application des orientations mentionnées dans le plan directeur;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le projet de restructuration incluant le plan d'action et les précisions relatives au plan d'action soit approuvé.

**Et que,**

L'organigramme et les modifications aux descriptions de tâches soient approuvés et font partie intégrante de la présente résolution.

**Adoptée.**

**14-05-17426 Permanence du poste de directeur de la gestion du territoire**

**ATTENDU QUE** monsieur Daniel René a terminé sa période de probation de 6 mois depuis sa date d'embauche soit le 21 octobre 2013;

**ATTENDU QUE** la recommandation de la directrice générale de procéder à l'embauche permanente de monsieur Daniel René à titre de directeur de la gestion du territoire;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil approuve la recommandation de la directrice générale et procède à l'embauche permanente de monsieur Daniel René à titre d'employé à temps plein au poste de directeur de la gestion du territoire, à compter de la présente résolution.

**Adoptée.**

**14-05-17427 Entériner l'assignation d'un employé au poste de chef de groupe été par intérim**

**ATTENDU QUE** le poste de chef de groupe hiver est terminé en date du 17 avril 2014;

**ATTENDU QUE** le poste de chef de groupe été devait être comblé en date du 23 avril 2014;

**ATTENDU QUE** le processus d'appel de candidature était en cours lors de la fin du poste de chef de groupe hiver;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil municipal entérine la décision rétroactive à l'effet d'assigner monsieur Maxime Lapointe au poste de chef de groupe par intérim jusqu'à l'embauche officielle d'un candidat au poste de chef de groupe été.

**Adoptée.**

**14-05-17428 Recommandations au poste de chef de groupe été**

**ATTENDU QUE** l'appel de candidature au poste de chef de groupe été;

**ATTENDU** le rapport d'évaluation des candidatures, le comité de sélection recommande l'embauche de monsieur André Bélisle;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte la recommandation du comité de sélection et retient la candidature de monsieur André Bélisle au poste de chef de groupe été pour une période de probation de 880 heures, telle que mentionnée à la convention collective.

**Que,**

La période d'embauche est du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2014.

**Adoptée.**

4

verso

#### **14-05-17429 Vente de terrain lot P15, rang 2**

**ATTENDU** que le terrain 15-6, rang 2 canton de Preston a été vendu au cours de l'année 2012;

**ATTENDU** qu'un terrain adjacent, soit le lot P15, rang 2 a été découvert lors de la vente du terrain 15-6, rang 2;

**ATTENDU** qu'un certificat de localisation a été déposé par un arpenteur;

**ATTENDU** que ledit terrain peut être vendu;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil de la municipalité de Duhamel autorisent la mise en vente le lot P15, rang 2 au montant de départ de 10K.

**Adoptée.**

#### **14-05-17430 Vente de terrain lot 19-37, rang 3 (chemin Brazeau)**

**ATTENDU QUE** le terrain lot 19-37, rang 3 (chemin Brazeau) peut être mis en vente par la Municipalité;

**ATTENDU QU'**un certificat de localisation a été déposé par un arpenteur;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil municipal autorisent la vente du terrain 19-37, rang 3- chemin Brazeau au montant de départ de 15K.

**Adoptée.**

#### **14-05-17431 Coop Santé**

**ATTENDU QUE** la Coop Santé a tenu une conférence de presse le 23 avril dernier à Chénéville;

**ATTENDU QU'**un financement de 120K a été obtenu auprès des bailleurs de fonds permettant la rénovation de l'immeuble abritant la Coop santé ;

**ATTENDU QU'**une nouvelle levée de fonds auprès des citoyens, municipalités, organismes et entreprises est en cours ayant pour but de financer le démarrage de la Coop santé avant le 31 décembre 2014 ;

**ATTENDU QUE** la Coopérative de santé du nord de la Petite-Nation s'est vue remettre le 1er prix dans la catégorie Économie sociale lors du gala régional du Concours en entrepreneuriat québécois, le 1<sup>er</sup> mai 2016 à Hull;

**ATTENDU QUE** le Conseil de la municipalité de Duhamel voit dans ce projet, un outil de développement économique régional d'importance ;

EN CONSÉQUENCE

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil municipal s'engage à verser un montant de 10k pour le démarrage de la Coop Santé lorsque l'ensemble des engagements financiers auront atteint le seuil de démarrage;

5

verso

**Que,**

Cette dépense affecte le budget discrétionnaire du Conseil poste 03-410 000.

**Adoptée.**

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

### **Compte rendu du département de l'Hygiène du milieu**

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu du département de l'Hygiène du milieu.

#### **14-05-17432 Adoption du règlement d'accès au lac**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le règlement numéro 2014-04 intitulé *règlement d'accès aux lacs* soit adopté et fait partie intégrante de la présente résolution comme-ci au long reproduit.

**Adoptée.**

## **TRAVAUX PUBLICS**

### **Compte rendu des travaux publics**

Monsieur Michel Bédard donne le compte rendu des travaux publics.

#### **14-05-17433 Rapport des chemins prioritaires- Réseau stratégique de la MRC de Papineau dans le cadre du programme du plan d'intervention du réseau local (PIRL)**

**ATTENDU QU'**un comité de planification du réseau routier stratégique a été créé à la MRC de Papineau;

**ATTENDU QUE** le comité de planification du réseau routier stratégique utilisera le programme du plan d'intervention en infrastructures locales (PIRL) afin d'effectuer une hiérarchisation des travaux d'infrastructures sur le réseau routier prioritaire;

**ATTENDU QUE** le programme du plan d'intervention en infrastructures locales (PIRL) a pour objectif d'élaborer des plans d'intervention en infrastructures routières locales afin de prioriser les réseaux routiers;

**ATTENDU QUE** trois chemins sont d'intérêt à être priorisés dans la liste soumise de catégorie local 2 par le comité de planification du réseau routier stratégique de la MRC de Papineau selon les priorités suivantes :

**Priorité 1 :** Chemin du lac Gagnon Ouest-un chemin interrégional d'une longueur de 16,5 km reliant la municipalité de Duhamel à la municipalité régionale de comté (MRC) des Laurentides servant de chemin d'accès principal à la réserve faunique Papineau-Labelle et desservant la majorité des citoyens de Duhamel;

**Priorité 2 :** Chemin SEPAQ- (rue principale) d'une longueur de 2,02 km donnant accès au Centre touristique du lac Simon accueillant plus de 100 000 visiteurs par année;

**Priorité 3 :** Chemin Tour-du-Lac, un chemin intermunicipal d'une longueur de 5,7 km situé à l'ouest du lac Simon et parallèle à la route 321 nord situé du côté Est du lac Simon, reliant la municipalité de Duhamel à la municipalité de Lac-Simon;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil demandent au comité de planification du réseau routier stratégique de la MRC de Papineau de prioriser les chemins cités précédemment dans l'ordre suggéré.

**Adoptée.**

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **Compte rendu de la Sécurité publique**

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu des activités de la Sécurité publique.

#### **14-517434 Système de traction « on spot » sur le camion citerne**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Qu',**

Un système de traction « on spot » soit acheté et installé sur le camion citerne au montant de 3400\$ + taxes.

**Adoptée.**

#### **14-05-17435 Appui à la municipalité de Saint-André-Avellin : Uniformisation des tarifs de facturation aux municipalités**

**ATTENDU QUE** des frais sont facturés aux citoyens non-résidents de la municipalité lors de l'utilisation des services incendie selon le règlement 07-001 intitulé « *tarification du service de combat des incendies pour les interventions dans le cadre d'incendie d'automobile des non-résidents* »;

**ATTENDU QUE** ces frais diffèrent selon les municipalités causant ainsi une confusion et des délais dans les réclamations aux assurances;

**ATTENDU QUE** un problème est soulevé quant à l'interprétation à donner suite au jugement de la cour d'appel en date de février 2001 permettant aux municipalités d'imposer une tarification si le service des pompiers est appelé à ne combattre qu'un incendie sans que la santé et la vie d'une personne ne soit en danger;

**ATTENDU QUE** les pompiers sont aussi des décarcérateurs, car par exemple dans le cas de la Ville de Richmond, les pompiers avaient utilisé les pinces de décarcération;

PAR CONSÉQUENT,

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil municipal demande au comité d'incendie de la MRC de Papineau d'étudier la possibilité d'uniformiser les coûts d'utilisation des services incendies lors des sorties pour toutes les municipalités de la MRC de Papineau;

**Et,**

De clarifier et d'informer toutes les municipalités quant à la facturation en regard de la raison de l'intervention, et de l'utilisation ou non des pinces de décarcération.

**Adoptée.**

## **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### **Compte rendu de service d'Urbanisme et d'environnement**

Monsieur Michel Longtin donne le compte rendu du service d'Urbanisme et madame Doris Larose présente celui de l'environnement.

#### **14-05-17436 Démission d'un membre du comité Consultatif en urbanisme (CCU)**

**ATTENDU** le dépôt d'une lettre de démission de la part d'un membre du comité Consultatif en urbanisme (CCU), madame Hélène Papineau pour des raisons personnelles en date du 31 mars 2014;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte la démission de madame Hélène Papineau à titre de membre du comité de consultatif d'urbanisme;

**Que,**

Les membres du Conseil remercient madame Hélène Papineau, pour le bon travail qu'elle a effectué au sein de ce comité.

**Adoptée.**

#### **14-05-17437 Nomination d'un membre du comité Consultatif en urbanisme (CCU)**

**ATTENDU** la démission de madame Hélène Papineau, à titre de membre du comité Consultatif en urbanisme (CCU) ;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel nomme monsieur André Fortin, membre du comité de consultatif d'urbanisme;

**Adoptée.**

## **LOISIRS, CULTURE ET TOURISME**

### **Compte rendu des loisirs, culture et tourisme**

Monsieur Michel Longtin donne le compte rendu des activités de loisirs, culture et tourisme.

#### **14-05-17438 Cahier « Vivez pleinement l'été »**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**



Les membres autorisent l'achat de publicité dans le Journal la Petite-Nation pour le cahier « Vivez pleinement l'été ».

**Adoptée.**

**VARIA**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**14-05-17439 Fermeture de l'assemblée**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

L'assemblée se termine à 20h40.

**Adoptée.**

---

David Pharand  
Maire

---

Claire Diné, gma  
Directrice générale